

Conditions de participation

- Toute inscription ne prendra effet qu'accompagnée du règlement et confirmée par l'organisation.
- Les départs se feront par vagues, toutes les 20 minutes de 11h30 à 12h50.
- Une confirmation d'heure de départ sera communiquée par mail ou téléphone.
- Inscrivez-vous en groupe pour pouvoir marcher dans une même tranche horaire.
- Les frais étant engagés, la marche aura lieu quelque soit la météo. L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.
- Annulation uniquement sur arrêté préfectoral.
- L'association est assurée en responsabilité civile et décline toute responsabilité en cas d'accident, de défaut d'un participant durant la manifestation.
- L'association décline toute responsabilité en cas d'accident notamment lié aux risques de la forêt (ex: branches, racines...) ou en cas de vol durant la manifestation.
- L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération. À partir de 0,5g d'alcool par litre de sang, on dépasse la limite légale.
- Respectez l'environnement. Voir Charte Randonnée.
- Toute inscription est définitive. En cas de non participation, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.
- Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

Nous limiterons les inscriptions à 200 personnes.

APÉRITIF

Kir breton ou jus de pomme
avec ses amuse-bouches

ENTRÉE

Endive garnie et une tartine de rillettes
1 boisson comprise

PLAT

Brochette de volaille, frites
1 boisson comprise

FROMAGE

Assortiment de fromages
1 boisson comprise

DESSERT/CAFÉ

Riz au lait cuit au four à pain

Le Parcours

Le comité des fêtes vous propose une balade gourmande ponctuée de 5 pauses.

Départ du carrefour du Poulailier sur la D108. En pleine forêt, l'**apéritif** direction ensuite le Moulin d'Avion pour l'**entrée** et son histoire.

Plus loin, nous voici arrivés à la base de loisirs de Chênedet. Là, nous pourrons déguster le **plat chaud** accompagné de l'historique du site.

En route pour la pause **fromage** au milieu de la forêt. Dernier cheminement pour le **dessert** et le **café** à l'Ermitage et l'ancienne partie de chasse.

Puis, nous finirons cette balade en passant devant le château de la Villegontier qui est le début de l'historique des monuments de la forêt.

Les Sites Remarquables

- Village d'Avion
- Chênedet
- Partie de chasse à l'Ermitage
- Découverte du patrimoine de la forêt



BULLETIN D'INSCRIPTION

Possibilité de le télécharger sur :
<https://landean.fr/comité-des-fetes>

Nom : Prénom:

Adresse :

Code Postal :

Ville:

Tél:

Mail:

Horaire souhaité à entourer:

11h30 11h50 12h10 12h30 12h50

..... Adulte(s) x 19,50€ = €

..... Enfant(s) x 10€ = €

Ci-joint un chèque de€

à l'ordre du Comité des Fêtes de Landéan,
validant votre inscription et votre acceptation
de la clause de responsabilité. Joindre un seul
règlement par inscription à
Gardan Jean-Noël,
2 L'Ermitage, 35133 Landéan

LA CHARTE DU RANDONNEUR



Marche Gourmande

3ème édition



Le dimanche 11 septembre
5 Pauses Gourmandes

10 km
Départ : Carrefour du Poulailler

Organisation par le comité des fêtes de Landéan
Tarifs : Adultes : (19,50 €) - Enfants 6 à 10 ans : (10 €)